

COM COM : à propos de la répartition des sièges en 2014.

Je trouve fort surprenant (mais on me dit que c'est la Loi) que les élus d'aujourd'hui décident du sort de ceux qui le seront l'an prochain. Je veux parler du nombre de représentants de chaque commune au futur conseil communautaire.

Moins surprenantes sont les propositions du Président actuel qui, dans tous les cas de figure, diminue ou minore la représentation des communes du «pôle Moselle», Archettes, La Baffe et Jarménil.

Arches se trouve représenté par 3 délégués comme Uriménil qui n'a pas la même structure démographique et économique.

Quant à Pouxoux, il a été question (sans rire) de diminuer également de 4 à 3 le nombre de ses élus. Quel pataquès ! J'ai entendu des adjoints parler d'aller devant le Tribunal Administratif si cela se faisait. Non mais !

Les élections municipales approchant, le danger de voir cet argument évidemment brandi de mon côté a fait reculer le Président guillotini.

Et satisfaits de se voir rétablis dans leur chiffre, nos élus communautaires n'ont pas levé le petit doigt pour soutenir Jarménil qui n'aura plus qu'UN représentant (seule commune dans ce cas).

Jean-Louis THOMAS